

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 22 Mars 2013

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON – B. BUGNET – Marie-Laure CHEVALLIER – Catherine FAIVRE – Danielle GAIFFIER – Isabelle GEINDRE – Monique HERVE – Charlotte MONEL – Claire PRESCHOUX – Germaine TOCHON – Florence VELLARD – Laurence VINCENDET.

MM. L. BARDOU – P.-L. BESSON – Louis GAUDIN – Olivier MARMET – Charles MASSONNAT – Alain PONCET – Bruno STELLIAN

Absents :

N. BAÏBEN donne pouvoir à C. PRESCHOUX

L. DUBOIS donne pouvoir à A. PONCET

A. FATIGA donne pouvoir à C. FAIVRE

G. FOLLIERET donne pouvoir à L. GAUDIN

J.-P. GAILLARD

P. NICOLLET

L. TOCHON

A. VAGLIO-PRÊT

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **Laurent BARDOU**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité.
3. prendre acte des 6 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Finances

Rapporteur : B. Stellian, interventions B. Bochaton et adjoints

1) Compte de gestion 2012 du trésorier

Bruno Stellan présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion du Trésorier relatif au budget de la commune.

Le compte de gestion retrace les titres de recettes et les mandats de paiement ordonnancés du 1er janvier au 31 décembre 2012 y compris ceux relatifs à la journée complémentaire. Il est conforme au compte administratif et approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

2) Compte administratif 2012

Le Compte Administratif retrace l'exécution du budget de l'exercice défini comme suit :

- l'exercice correspond à l'année civile du 1er janvier au 31 décembre
- la journée comptable du 31 décembre est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement. Cette journée dite « journée complémentaire » permet notamment l'émission des mandats et des titres correspondant à des services faits, à des droits acquis jusqu'au 31 décembre de l'exercice.

Les tableaux envoyés aux Conseillers Municipaux permettant d'apprécier les réalisations par rapport aux prévisions sont commentés en séance, dans leurs grandes lignes. On note :

➤ *Fonctionnement 2012 :*

- une diminution de 14% des dépenses par rapport à ce qui était prévu (de 2 291 903,00 € en 2011 à 1 965 707,89 € en 2012)
- une augmentation des recettes de 5% par rapport à ce qui était prévu (de 2 291 903,00 € en 2011 à 2 408 609,97 € en 2012)

Le résultat de clôture est de 442 902,08 €.

➤ *Investissement 2012 :*

Les dépenses d'investissement représentent 807 385,45 € et les recettes 933 020,04 € réalisés. Ces dernières sont un peu plus importantes que ce qui était prévu.

Bruno Stellan rappelle que l'excédent d'investissement de 2011 est automatiquement reporté sur 2012.

Brigitte Bochaton demande s'il y a des questions sur les opérations réalisées en 2012.

A l'unanimité le Conseil Municipal donne quitus à la gestion des dépenses communales de **Brigitte Bochaton** et approuve le compte administratif 2012.

3) Affectation des résultats 2012

Après reprise des résultats de clôture de l'année 2011, le solde de clôture pour 2012 fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 442 902,08 €

- un excédent d'investissement de 125 634,59 €

L'excédent de fonctionnement appelé aussi autofinancement permet de financer une partie des investissements. La commission finances propose de le transférer en totalité en investissement.

L'excédent d'investissement est obligatoirement reporté en dépenses d'investissement 2013.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats de clôture 2012 (excédents de fonctionnement et d'investissement) sur l'investissement 2013.

Brigitte Bochaton remercie **Bruno Stellan**, Adjoint aux finances ; **Nadine Janin**, Directeur Général des Services ; et **Mireille Manteau**, Comptable pour leur disponibilité et le travail fourni.

Avant de rendre la parole à **Bruno Stellan**, **Brigitte Bochaton** revient sur le contexte économique et social particulier très difficile dans lequel s'inscrit le vote du Budget pour l'exercice 2013 :

« Ce contexte se répercute sur les ménages et nos entreprises locales : une diminution des dotations de l'État programmée d'années en années, etc. C'est au plus près du citoyen que se joue le développement local et économique donc auprès de l'élu local.

Malgré tous ces désengagements, nous allons poursuivre nos investissements tout en faisant des choix, en mettant des priorités mais nous maintiendrons un niveau d'investissement qui permette à notre commune d'offrir des services et un cadre de vie de qualité aux habitants actuels et aux futurs Jacobins.

N'oublions pas non plus que ces investissements représentent de l'activité pour les entreprises locales. Bien sûr avec les baisses de dotation, des contraintes budgétaires plus drastiques, il nous faut innover dans nos actions, se mobiliser encore davantage.

Mais il n'est pas question pour la commune de se replier sur ses missions de base et stagner dans la morosité. Grâce à un budget rigoureux, des investissements réfléchis,

nous pouvons continuer d'offrir des tarifs attractifs aux familles, contribuer au développement de notre tissu associatif, de la politique jeunesse, du CCAS, etc. Le budget que nous vous proposons ce soir peut, avec votre accord, devenir notre feuille de route au service des Jacobins.»

4) Vote du Budget Primitif 2013

Bruno Stellian rappelle que le budget soumis est l'expression de la commission finances, qui est contrainte dans son travail par des éléments non maitrisables : les charges obligatoires, les recettes déterminées par la loi de finances 2013, les subventions, l'augmentation du coût de la vie ...

Le budget doit être équilibré, section par section tant en dépenses qu'en recettes. Les documents adressés aux Conseillers municipaux permettent de discuter en séance.

Bruno Stellian annonce que le Budget Primitif 2013 est en augmentation de 2 % par rapport à celui de 2012. Il rappelle aussi qu'il est établi avec 1,8 % d'augmentation des impôts ainsi qu'un emprunt à hauteur de 500 000 €.

Bruno Stellian présente le Budget Primitif 2013 en explicitant les lignes qui subissent des évolutions.

➤ *Dépenses de fonctionnement*

L'augmentation de l'article 6156 « *Maintenance* » correspond aux frais de maintenance supplémentaires pour les gradins par exemple mais pas uniquement.

Les charges de personnel représentent presque la moitié des charges de fonctionnement. L'augmentation correspond :

- à l'embauche au service technique de personnel occasionnel sur environ 5 mois en période printemps/été, pour d'une part remplacer les agents en période de congés annuels et d'autre part apporter un soutien à l'équipe,
- au GVT (Glissement Vieillesse Technicité) : ancienneté du personnel
- au passage d'Aurélie Perrin et de Nancy Rovira à 100 %
- à l'embauche d'un 2^{ème} contrat d'apprentissage au service technique, à compter de la rentrée

La subvention du CCAS passe de 78 441,00 € en 2012 à 101 172,00 € en 2013.

Charlotte Monel expose les différents changements qui justifient cette augmentation :

- le passage à 0,75/h réalisée au niveau de l'aide à domicile
- le voyage des séniors dans le Gers
- le Cinéma des Séniors

- les subventions aux associations
- la politique jeunesse pour l'essentiel

Pierre-Louis Besson annonce le montant prévisionnel pour la politique jeunesse de la commune : 177 505 € en augmentation par rapport à l'an dernier avec notamment :

- le changement de lieu de la base de loisirs avec une possibilité pour les familles de profiter de la structure le week-end.
- les formations BAFA, BNSSA et 1^{ers} secours avec une nouvelle formule pour fidéliser les jeunes de la commune
- la création du Conseil Municipal Jeunes en plus du Conseil Municipal Enfants
- l'emploi de 9 jobs d'été et de 2 d'animateurs de rue pour la période estivale qui représente un poste important.

Louis Gaudin explique l'augmentation des subventions aux associations en fonction du point : + 1,8 % soit en tout 28 000 €. Les associations restent les mêmes. Il insiste sur l'importance de maintenir le tissu associatif.

➤ *Recettes de fonctionnement :*

Bruno Stellan les expose, conformément au tableau reçu par chacun.

La Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse : elle passe de 544 311 € en 2012 à 520 000 € en 2013 conformément à la loi de finances 2013, exposée lors du précédent Conseil Municipal.

Bruno Stellan rappelle que l'entreprise Comète a quitté La Jacobelle et que l'appartement attenant à l'école maternelle est actuellement inoccupé. Ce poste passe de 31 739,35 € en 2012 à 18 000 € en 2013.

➤ *Investissements :*

Brigitte Bochaton et **Marie-Laure Chevallier** commentent la liste des travaux prévus pour l'année 2013.

Marie-Laure Chevallier fait un point particulier sur le dernier poste concernant les toilettes publiques automatiques. Le montant de 40 000 € devrait diminuer de moitié si le choix se porte sur un système plus simple et moins contraignant en terme d'entretien.

Brigitte Bochaton précise au Conseil Municipal que pour l'élaboration de ce budget, des choix ont dû être faits ; entre autres l'aménagement du parvis de l'Église (15 000 €) ; le

remplacement du lustre de la salle Chartreuse (5 000 €) (des branches sont éteintes mais il faut changer la totalité du dispositif) ainsi que la mise en place de Body Boomers (17 820 €) ont été reportés car les moyens de la commune ne permettaient pas de mener ces projets cette année.

Olivier Marmet pointe le fait que les choix des projets n'ont pas été faits collectivement. Il est gêné par ce manque de discussion.

Isabelle Geindre rappelle que ce sont les commissions qui discutent de tous les investissements.

Brigitte Bochaton ajoute que le Débat d'Orientation Budgétaire sert aussi à discuter de ces investissements.

Pour **Olivier Marmet** le Débat d'Orientation Budgétaire est trop global, il n'y a pas de discussion en amont.

Bruno Stellian et **Charlotte Monel** réaffirment le rôle des commissions où sont présents des membres des deux groupes pour le choix des investissements.

En ce qui concerne le projet du Bas de Jacob :

Bruno Stellian rappelle que l'étude est arrivée à son terme. Les travaux ont été décalés sur l'année prochaine.

Brigitte Bochaton précise que la commune avance avec les informations qu'elle reçoit. Il en est ainsi par exemple pour le projet sur la route de Bellecombette : les travaux devaient débiter en automne mais le planning a été revu pour coller aux travaux sur le réseau d'eau que va prochainement engager Chambéry métropole. Ainsi nos travaux de requalification de la voirie qui devaient se faire sur 2013 et 2014 sont avancés pour suivre ceux de l'agglomération.

Oliver Marmet comprend ces contraintes évidentes mais pose la question du choix de ne pas faire évoluer le parvis de l'Église, par exemple.

Brigitte Bochaton répond que le choix a été fait par la commission Travaux qui a estimé que cet aménagement n'était pas prioritaire.

Oliver Marmet redit que le budget est quasiment ficelé et que les commissions ne disposent jamais d'une vue d'ensemble. Il pense que c'est pareil pour le CCAS, il n'y a pas de vision globale.

Brigitte Bochaton répond que c'est pareil que pour les travaux, c'est le CCAS qui décide. Le Budget Primitif est construit en fonction des résultats des commissions.

Germaine Tochon demande quels travaux il reste à faire à La Grobelle.

Bruno Stellian indique qu'il s'agit du changement des conduits d'eau de La Grobelle à la Route de Bellecombette.

Louis Gaudin précise que les conduites en plomb sont remplacées par des conduites en PVC.

Le Budget Primitif s'élève à 2 337 856 € en fonctionnement et 1 691 000 € en investissement.

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2013 avec 19 voix pour et 4 abstentions : **C. Faivre, A. Fatiga, O. Marmet et F. Vellard.**

2. Avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage Chambéry métropole/Commune : Travaux d'aménagement du secteur de La Grobelle sur la RD 912

Rapporteurs : B. Bochaton, M.-L. Chevallier

Cette délibération fait suite à celle du 05/10/2009 par laquelle le Conseil Municipal autorisait **Madame le Maire** à signer la convention type de délégation de maîtrise d'ouvrage qui fixait les conditions de mise en œuvre de cette délégation.

Les travaux d'aménagement du secteur de La Grobelle sur la RD 912 sont terminés depuis de nombreux mois ; **Madame le Maire** propose de signer un avenant à cette convention pour permettre à la Commune de percevoir un complément de subvention, lié au montant définitif des dépenses supérieur au montant estimatif acté en 2009.

Un projet d'avenant ainsi qu'un tableau récapitulatif de la répartition définitive des coûts de l'opération ont été envoyés à chacun.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité **Madame le Maire** à signer cet avenant.

3. Mise à jour du tableau des effectifs

Rapporteur : B. Stellan

Un nouveau tableau des effectifs modifié est distribué aux Conseillers Municipaux en séance suite à une erreur de frappe.

Il s'agit de créer :

- un poste d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe et de supprimer un poste d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe pour permettre l'avancement de grade de GIEZ Christine.
- un poste d'ATSEM principal de 2^{ère} classe et de supprimer un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe pour permettre l'avancement de grade de MILLE Stéphanie.

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte la modification du tableau des effectifs.

4. Réforme des rythmes scolaires : Report de la date d'effet de la réforme

Rapporteurs : I. Geindre, B. Bochaton

Isabelle Geindre énonce aux membres du Conseil Municipal les différentes rencontres qui se sont déroulées avec le DASEN, l'inspecteur, les enseignants, les parents d'élèves et les représentants de la Mairie.

Ces rencontres aboutissent toutes à un souhait de report en 2014, **Isabelle Geindre** demande l'avis des Conseillers Municipaux. **Brigitte Bochaton** informe qu'une délibération n'est pas obligatoire mais qu'elle préfère avoir le sentiment de tout le monde.

Le Conseil Municipal adopte le report de la réforme en 2014 avec 19 voix pour et 4 abstentions ; **Catherine Faivre, Antoine Fatiga** et **Olivier Marmet** s'abstiennent car pour eux, tout est déjà acté ; **Louis Gaudin** s'abstient car il estime manquer d'éléments pour se prononcer.

Olivier Marmet souligne l'intérêt d'une telle démarche de concertation ; pour lui c'est une très bonne chose au niveau de sa construction mais il regrette que le choix de reporter la réforme des rythmes scolaires n'est pas été réellement débattue en Conseil municipal.

Brigitte Bochaton rappelle que lors du dernier Conseil municipal la question de la réforme a déjà été abordée.

Brigitte Bochaton annonce qu'**Antoine Fatiga** souhaitait faire un vœu concernant la réforme des Collectivités Territoriales ; elle lui a proposé de faire une présentation de cette réforme en séance de conseil municipal, conformément à ce qui avait été convenu en municipalité. Cette réforme importante pour tous mérite d'être présentée avec des intervenants qui pourraient être T. Repentin ou A. Vairetto et J.-P. Vial.

5. Informations diverses

➤ Nom de l'eau du robinet

Brigitte Bochaton annonce que le nom de l'eau du robinet de l'agglomération Chambérienne a été choisi : « la Nivolette ».

➤ Chantier des fouilles de la ZAC des Châtaigneraies

Les fouilles continuent : 45% ont été réalisés. **Brigitte Bochaton** rappelle qu'elles durent pendant 30 jours ouvrés.

➤ Agenda :

- 23/03 à 20h30 : « *Une clé pour deux* » proposée par le Théâtre pour Rire de Cognin et organisé par le Comité des Fêtes Tam-Tam, à La Jacobelle.

- 29/03 de 16h30 à 19h30 : Don du Sang organisé en partenariat avec l'Établissement Français du Sang, à La Jacobelle.
- 05/04 à 19h00 : Réunion publique sur les travaux de la Route de Bellecombette, à La Jacobelle.

Olivier Marmet demande l'objectif de la réunion sur Villeneuve qui a lieu le 29/03/2013.

Brigitte Bochaton répond qu'il s'agit d'une réunion d'information.

- 12/04 à 19h00 : Repas des Bénévoles, à La Jacobelle.
- 21/04 après-midi : Tournoi du Grand Pré
- 03/05 : For'Estival du Canton à Jacob-Bellecombette
- 28/06 à 19h00 : Réunion publique sur la ZAC des Châtaigneraies, à La Jacobelle.

Marie-Laure Chevallier annonce qu'actuellement elle vend des kwh cumak dans le cadre de nos certificats d'économie d'énergie. Elle a rendez-vous lundi 25/03 et elle soumettra cette offre à d'autres sociétés pour les comparer.

La séance est levée.